



europeanpatients'forum

“UNE VOIX DE  
PATIENTS FORTE  
POUR AMÉLIORER  
LA SANTÉ EN EUROPE”

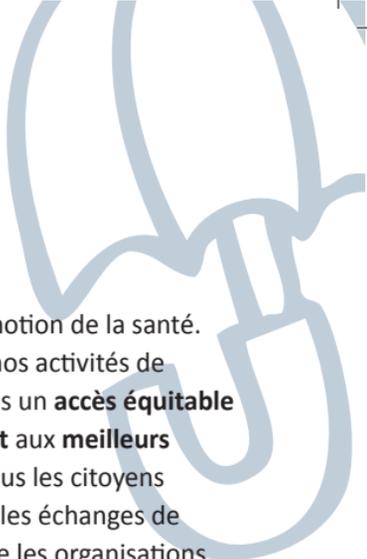


## QUI EST LE FPE ?

Le Forum des Patients Européen (FPE) est une organisation **non gouvernementale, indépendante, à but non lucratif**, installée à Bruxelles en Belgique. Créé en 2003, le FPE veut être le porte-parole **fort et uni** des patients européens, afin de mettre leurs intérêts au cœur des politiques et programmes de santé de l'UE.

Le FPE regroupe les associations **européennes et nationales** de patients opérant dans le domaine de la santé

publique et de la promotion de la santé. Par le dynamisme de nos activités de promotion, nous visons un **accès équitable et centré sur le patient** aux **meilleurs soins de santé** pour tous les citoyens de l'UE. Le FPE facilite les échanges de bonnes pratiques entre les organisations de patients européennes et nationales en matière de droits des patients, d'accès équitable aux soins et aux traitements, et de qualité de vie relative à la santé.



## LA MISSION DU FPE

- ➔ **VISION** / Nous envisageons le futur avec **des soins médicaux de qualité offrant une place centrale au patient** et **qui soient accessibles à tous** dans toute l'Union européenne.
- ➔ **MISSION** / Notre mission est d'être, au niveau européen, la **voix de l'ensemble des patients** en manifestant la **solidarité**, le **pouvoir** et l'**unité** du mouvement des patients européens et en faisant entendre cette **voix unifiée et déterminée** afin de placer le patient au **centre** des politiques et des programmes de l'UE.



Indépendant    Ouvert    Équitable  
Autonomisant    Holistique    Transparent  
Centré sur le patient    Non discriminatoire    Consultatif

## LES MEMBRES DU FPE

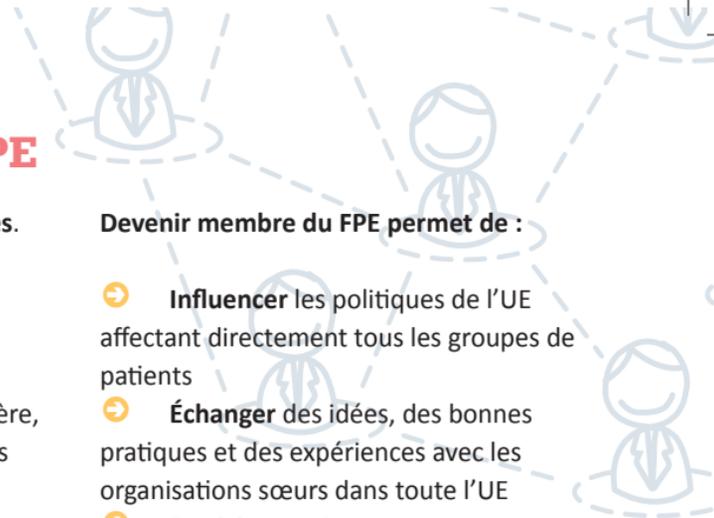
Le FPE compte actuellement **55 membres**. Il s'agit d'organisations européennes de patients et de plateformes nationales d'organisations de patients.

Pour devenir membre du FPE à part entière, une organisation doit remplir des critères de **légitimité**, de **représentativité**, de **démocratie**, de **responsabilité financière** et de **transparence**.

Les organisations qui ne remplissent pas ces cinq critères mais qui en ont l'intention dans un avenir proche peuvent devenir **membres provisoires**. Si les critères ne sont pas remplis dans les deux ans, ils seront considérés comme **membres associés**.

Devenir membre du FPE permet de :

- ➔ **Influencer** les politiques de l'UE affectant directement tous les groupes de patients
- ➔ **Échanger** des idées, des bonnes pratiques et des expériences avec les organisations sœurs dans toute l'UE
- ➔ **Participer** activement au mouvement européen des patients
- ➔ Accéder aux **événements** du FPE (Assemblée Générale annuelle, séminaires de formation...)
- ➔ Accéder aux **outils informatifs** du FPE (bulletin d'information mensuel, documents de politique, blogs de témoignages, actualités par courriel)



## L'ACTION DU FPE

Le FPE exerce un rôle à la fois **proactif** et **réactif**. Nous sommes le catalyseur et le partenaire consultatif des systèmes de santé de l'UE en vue d'un changement positif. Simultanément, nous surveillons de près les initiatives politiques et législatives de l'UE.

**Nos cinq objectifs stratégiques sont :**

### 1. ÉGALITÉ D'ACCÈS AUX SOINS POUR LES PATIENTS :

Promouvoir l'égalité d'accès à une information et à des soins de santé de la meilleure qualité pour les patients de l'UE, les personnes qui en ont la charge et leurs familles

### 2. IMPLICATION DU PATIENT :

Donner au patient un véritable rôle dans l'élaboration de la politique, des

programmes et des projets de l'UE en matière de santé

### 3. POINT DE VUE DU PATIENT :

Faire entendre, dans les développements intervenant au niveau de l'UE en matière d'économie de la santé et de l'efficacité du système de santé, le point de vue du patient, y compris en ce qui concerne les droits de l'homme et la qualité de vie

### 4. DES ORGANISATIONS DURABLES DE PATIENTS :

Promouvoir des organisations de patients représentatives, ouvertes, efficaces et durables

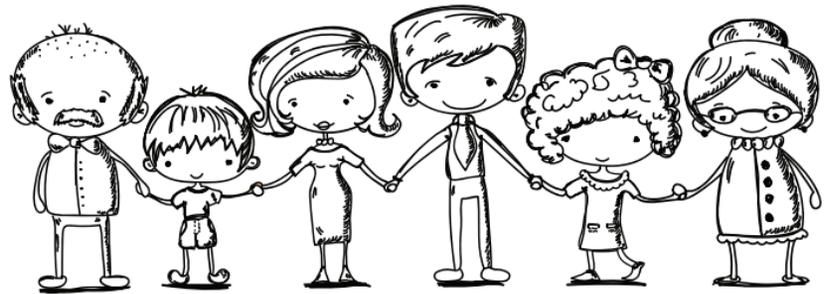
### 5. UNITÉ DES PATIENTS :

Alimenter et promouvoir la solidarité et l'unité au sein du mouvement européen des patients. Aucun organisme de patients n'est trop petit pour contribuer à notre travail

Afin d'assurer la gestion des maladies chroniques dans un souci de qualité et de prise en compte du patient, le FPE encourage l'**autonomisation** et l'**implication** des patients en tant que valeurs essentielles et éléments fondamentaux des systèmes de santé durables. La promotion de la **connaissance de la santé** est un moyen stratégique pour donner au patient le savoir

et la compétence dont il a besoin pour jouer un rôle actif dans la gestion de sa propre santé.

Le FPE bénéficie du soutien financier de sources publiques et privées très diverses, en accord avec les règles de **transparence** et d'**indépendance** de son code éthique et de son cadre de financement.





## CONTACT

Rue du commerce 31 | 1000 Bruxelles | Belgique | Tel. + 32 (0) 2 280 23 34

info@eu-patient.eu | [www.eu-patient.eu](http://www.eu-patient.eu) | [www.eu-patient.eu/blog](http://www.eu-patient.eu/blog)



@eupatientsforum |  [www.facebook.com/europeanpatientsforum](https://www.facebook.com/europeanpatientsforum)



Ce dépliant provient du Programme de Travail 2012 du FPE qui a bénéficié de fonds provenant de l'UE, dans le cadre du Programme de Santé.

Clause de non-responsabilité: le contenu de ce dépliant reflète seulement le point de vue de l'auteur et l'Agence Exécutive pour la Santé et les Consommateurs n'est en aucun cas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.